

CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 39 – février-avril 2014



À l'affût : Bellezanne 2 Décharges et déchets 3 Planning familial limousin 4 Mines d'or ou d'uranium, Diagnostic médical par Internet 5 **Le meilleur des mondes :** Bibliothèque in the cloud 6 Informatique ou liberté? 7-9 **La fin de l'école :** Collège du Plateau 10-11, École, exclusion, racisme 12, NDDL 13 **La gueule en l'équation :** Big brother is watching your ADN 14-15 **Mauvaises lectures** 16 **Poètes contant pour rien...** 17 **Pacotilles :** Bracelet pour tout le monde 18 **Revue de crise** 19 **Vous êtes cernés** 20

10^e année

PRIX LIBRE

Déchets nucléaires en Limousin La fabuleuse histoire de Bellezane

L'industrie minière de l'uranium n'en finit pas de faire parler d'elle en Limousin. Après cinquante années d'exploitation – et le mot prend ici tout son sens –, nous commençons à peine à mesurer les dégâts de cette industrie : effondrements massifs comme à Compreignac en 2010 ou plus localisés, habitations construites en « stériles miniers » et devenues insalubres comme en Xaintrie, chemins contaminés à l'uranium un peu partout dans la région, pollution des rivières comme à Bessines-sur-Gartempe ou à Gioux, sédiments radioactifs qu'il faut curer comme à Saint-Pardoux, La Crouzille ou ailleurs, etc. C'est ce dernier point qui va retenir notre attention aujourd'hui. De quoi s'agit-il ?



Comment stocke-t-on les déchets radioactifs ? Bellezane 3, août 2011. (Crédit photo SRL)

LES ANCIENNES MINES D'URANIUM laissent échapper au jour le jour des quantités importantes d'uranium et de radium dans les cours d'eau. Ces particules suivent le cours de la rivière et se déposent sur le fond, notamment dans les plans d'eau, là où le courant est le plus faible. Lors de la vidange périodique de ces plans d'eau, on constate que les sédiments sont fortement radioactifs et que pour des raisons tant environnementales que sanitaires, il faut procéder à leur curage.

Jusque-là, la question reste simple et de bon sens : un pollueur en amont, des pollutions en aval, il suffit d'imposer au pollueur de limiter ses rejets ou de les traiter et la question est réglée. Par ailleurs, en ce qui concerne les pollutions passées – et donc le curage des sédiments –, il suffit d'imposer au pollueur de le prendre à sa charge et d'en assumer toutes les conséquences techniques et financières.

Mais voilà ! Les pouvoirs publics sont dans l'incapacité de fixer une norme de rejet en

uranium pour les mines. Les travaux scientifiques ont bien été effectués, leurs conclusions sont accessibles à tous, mais rien ne bouge. Et pourquoi ? Parce que l'application de ces nouvelles normes de rejet – qui limiteraient la pollution – coûterait trop cher à Aréva. On fait donc comme si on ne savait pas faire et les sédiments radioactifs continuent de s'accumuler dans les plans d'eau.

En second lieu, les propriétaires ou gestionnaires de plans d'eau se retrouvent avec une pollution dont ils ne sont pas responsables. Mais il est très difficile de « prouver » que cette pollution est imputable aux anciennes mines d'uranium. Cependant, jusqu'à maintenant, Aréva – dans un geste d'apaisement et pour acheter une certaine paix sociale – « accepte » de prendre en charge le curage des sédiments radioactifs. Jusqu'à quand ?

C'est ainsi que, durant de nombreuses années, ces sédiments radioactifs se sont retrouvés stockés dans une simple excavation – une « boutonnière » dans le jargon are-

vesque – creusée à même un autre stockage de déchets radioactifs à Bessines-sur-Gartempe. Ce n'est qu'en 2006 et l'arrivée massive de sédiments radioactifs en provenance de Saint-Pardoux que les pouvoirs publics ont imposé à Aréva de construire une installation dédiée, que nous nommerons Bellezane 2 puisqu'elle est située sur le stockage de déchets radioactifs de Bellezane.

Très vite, Bellezane 2 s'est révélée à la fois totalement inopérante et saturée. Aréva a donc demandé et obtenu une extension de ce stockage en 2009, malgré toutes les irrégularités de fonctionnement mises en évidence. Nous l'appellerons Bellezane 2+. Le stockage de Bellezane 2+ s'est retrouvé lui-même saturé en 2010. On peut apprécier au passage la capacité de prévision d'Aréva et des pouvoirs publics.

En résumé, une installation inopérante et saturée, puis étendue, puis de nouveau rapidement saturée et les curages de sédiments radioactifs qui continuent : il suffit alors de les abandonner en pleine nature, dans des « géotubes »* et si possible près d'une rivière ; c'est ce qui est fait en mai 2010 à Compreignac. Suite à une plainte associative, relayée par la presse locale et nationale, il est donc décidé de déplacer ces déchets vers une installation provisoire que nous nommerons Bellezane 3 (cf. photo) et les pouvoirs publics exigent qu'Aréva construise une véritable installation de stockage de déchets « digne de ce nom ».

N'aurait-il pas été plus simple d'imposer la réduction des rejets et leur traitement ? Non, car le traitement des rejets coûte très cher et lors de la cession des anciennes mines à l'État en 2018, Aréva aurait alors dû payer une forte soule financière pour se débarrasser de ses bien embarrassantes mines. Alors que construire une installation de stockage de déchets, ça peut rapporter gros. Ainsi commence l'épopée de Bellezane 4.

* Gros boudins perméables.

Un dossier est déposé en 2012 et le projet suit son cours. L'enquête publique menée en septembre et octobre dernier a mis en évidence toutes les incohérences du projet, mais qu'importe: une autorisation sera délivrée début 2014 pour stocker 200 000 m³ de déchets radioactifs.

C'est tout de même un progrès, direz-vous? Bien sûr, et Aréva se frotte déjà les mains. Car en 2018, Aréva n'aura plus de responsabilités minières mais les propriétaires ou gestionnaires de plans d'eau seront toujours confrontés à leurs pollutions. Il n'y aura alors plus personne pour prendre en charge – techniquement et financièrement – ces déchets radioactifs, mais, miracle, une installation sera autorisée à les stocker. Ce sera même la seule de ce type autorisée en France et, dans un monde soumis à la «concurrence libre et non faussée», l'absence de concurrence est tout de même le meilleur gage de profits! Il suffira alors aux gestionnaires de plans d'eau de payer le curage, de payer le transport et de payer le stockage des déchets.

Moralité: Débarrassez-vous de vos déchets chez les voisins uniquement si vous vous êtes assurés de tirer un bon prix pour les récupérer.

DOMINIQUE



Déménagement depuis le Vincou des boues radioactives retirées de l'étang de La Rode. Compreignac, Gatebourg, 2010

La poubelle arlésienne (suite d'un feuilleton ordurier)

EN MAI 2010 (*Creuse-Citron*, n° 24) et en mai 2013 (*Creuse-Citron*, n° 36), nous nous faisons l'écho de projets pour le moins

fumeux et malodorants autour du traitement des ordures ménagères produites dans le département de la Creuse: la construction d'une usine de méthanisation par la société Abiodis et l'acquisition par le département d'une «presse à extrusion», en particulier pour transformer par pyrolyse les ordures ménagères en matière fermentescible destinée à l'usine de méthanisation. Ce procédé étant totalement expérimental et très coûteux.

N'oublions pas non plus que l'usine de méthanisation, ne pouvant se contenter des ordures ménagères et autres boues d'épuration, nécessite l'apport de sorgho et que trois cents hectares de bonnes terres agricoles ont été acquises par Abiodis.

Aujourd'hui le projet Abiodis semble au point mort et la presse à extrusion a du plomb

dans l'aile car nos zélus ont découvert un nouveau mouton à cinq pattes pour le traitement des ordures.

Il s'agit du procédé Oxalor.

L'idée est vieille comme le monde: la chaux vive, mélangée aux poubelles dans un mélangeur, va capter l'humidité et provoquer une réaction thermique, qui asséchera les déchets, lesquels seront ensuite séparés par filtration en déchets organiques et non-organiques, le tri étant fait dans ces derniers entre métaux et plastiques.

L'Oxyum, issu de l'organique, est vendu aux fabricants d'engrais ou directement à des agriculteurs comme amendement organocalcique. Et le reste (plastiques, métaux, etc.) est vendu pour le recyclage. Sans oublier une partie, non

recyclable, qui va permettre de fabriquer du CSR (combustible solide résiduel), utilisable en cimenteries ou en chaufferies.

Tout ça en deux heures de temps, avec très peu de déchets résiduels et pour un coût imbattable, bref, un rêve d'écolo.

Ici encore, il s'agit plus de prototype que de solution industrielle, une seule usine, à Lezay en Poitou-Charentes, fonctionne ainsi, mais pour des quantités actuellement très limitées.

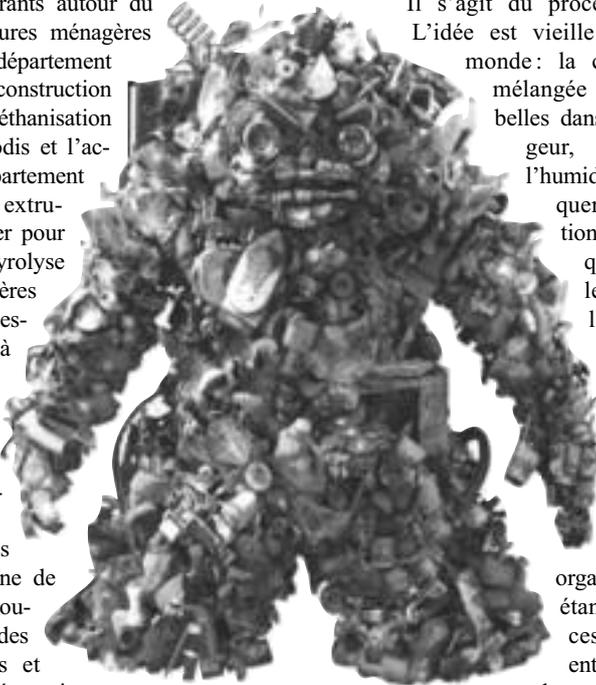
Mais, surtout, qu'en est-il des résidus chimiques et pharmaceutiques, en quelles quantités et sous quelles formes se retrouvent-ils dans l'engrais produit?

Il peut être logique d'amender des terres rendues stériles par une agriculture industrielle intensive avec du concentré de poubelle, mais quel paysan, soucieux de la qualité et de la vie de sa terre ainsi que de sa production, prendrait un tel risque?

Parions que rien ne sera décidé avant les élections municipales.

Mais ça fait quand même quatre ans que nos zélus et leurs techniciens se baladent et paient des cabinets de conseil pour régler le problème, urgent, du traitement des ordures ménagères. Pour les aider, *Creuse-Citron* est en train de mettre au point un dessiccateur de projets pour alimenter le futur musée dédié à l'inutilité du personnel politique.

PATRICK FAURE



22 août 2013 :
la fondation
Jérôme-Lejeune
(berceau de nombreux
anti-IVG) est reconnue
d'utilité publique...

Relance du Planning familial 87

Le Planning familial du Limousin est à nouveau en activité et compte bien se faire connaître. Se fixant comme objectif d'aller parler sexualités, violences, contraceptions, féminismes, sida, etc., aux plus jeunes et moins jeunes ; aux femmes et aux hommes ; à la ville comme à la campagne, et fort de l'appui du réseau du Mouvement français du planning familial composé de plus de 70 associations aux avant-postes de la revendication du droit à disposer de son corps !

Ce mouvement existant depuis 1956 est connu pour ses valeurs féministes et d'éducation populaire.

De bien grands mots mais qu'est-ce que ça signifie concrètement ?

Le féminisme du Planning familial, c'est la concrétisation de combats depuis plus d'un siècle, des luttes historiques contre les impositions patriarcales, les stéréotypes sexistes qui divisent les sexes en deux comportements définis (masculin et féminin) et qui, in fine, cloisonnent les individuEs et la société dans des attentes, des rôles, des places hiérarchisées.

Le féminisme, c'est aussi des objectifs, des buts à atteindre : l'émancipation, l'égalité de droit, être libre de ses choix, la déconstruction de ce qu'est LA femme ou L'homme, LA lesbienne ou LE gay, LA sexualité... ; c'est aussi envisager une autre société, un autre projet pour demain où nos sexualités et ce qui fait de nous ce que nous sommes ne soient pas des attributs à porter comme des stigmates.

Enfin, notre féminisme, c'est aussi des valeurs, comme la soli-

darité, l'autonomie, le respect et l'éducation populaire.

Là encore, un bien grand mot que celui d'Éducation populaire... Nous ne souhaitons pas délivrer ce qui serait une bonne parole parce que cela reviendrait à entraver notre objectif d'une société où les individuEs seraient maîtres en toute conscience des choix de leur vie. Ainsi, notre manière de construire et d'envisager notre action se fait par l'échange, le partage, la construction collective pour aller chercher la parole de celles et ceux qui ne l'ont jamais ; c'est ça, ce que nous entendons par « éducation populaire ».

On entend parfois dire combien le combat féministe est désuet, avec l'idée que les droits, l'égalité sont acquis, il n'y aurait donc plus de combat à mener.

À différents niveaux, les violences sociales liées à notre sexe, notre sexualité, notre corps, etc. sont toujours présentes et sont imbriquées : quelles soient économiques (salaires, harcèlement au travail, division du travail, temps partiels, etc.), domestiques (viols et violences conjugales, division du travail domestique, etc.) ou encore dans la rue (sifflement, harcèlement, intimidation), et aussi physiques, psychologiques, morales...

Nous ne pouvons pas nier que les violences sexistes sont plus que jamais présentes dans nos vies et, qui plus est, imbriquées dans différentes formes de violences portées par l'ensemble de la société.

La réponse que nous souhaitons porter à travers la relance du Planning familial en Limousin est double : nous souhaitons être force de mobilisation et de lutte contre le sexisme et les attaques des droits des femmes. Il s'agit donc de se mobiliser contre les multiples idées réactionnaires : racisme, xénophobie, homophobie, sexisme, etc. Nous devons donc montrer notre force de solidarité avec les luttes progressistes dans le monde. Aujourd'hui, se mobiliser pour le droit à l'avortement en Espagne est un exemple.

Nous souhaitons être également une force collective pour construire le



cadre d'information, de sensibilisation, d'échanges, de partages autour des questions de sexualité, avortement, contraception, élaborés par et pour toutes et tous.

Pour ce faire, notre projet se décline autour de la mise en place d'un local « centre de ressources » dans lequel nous pourrions proposer des ateliers, des groupes de paroles et de réflexion, une bibliothèque, des brochures, un accompagnement, des informations, etc.

Au-delà de cet espace ressources, il s'agit d'être mobile et « d'aller vers ». Nous travaillons à élaborer un maillage associatif pour pouvoir intervenir le plus largement possible, que ce soit dans des établissements scolaires, dans des maisons de quartiers, des associations de jeunes et de moins jeunes...

À travers l'articulation de ce projet, nous voulons construire un autre discours et une autre approche sur nos corps, nos sexualités. Trop souvent, nous vivons et entendons un discours qui donne sens à notre place à notre corps (que ce soit un médecin sur un choix de contraception ou la volonté d'interrompre une grossesse ou non par exemple).

Ayons conscience de ce que nous sommes pour mieux savoir ce que nous voulons être et construisons collectivement les ressources pour que ce soit possible !

JOANE

Mail : planningfamilial87@gmail.com
Secrétariat : 06 71 43 54 71





Mines d'or ou mines d'uranium, même combat

à propos des prospections minières
« PER Villeranges » en Creuse

Alerte à la pollution

Même si les pollutions générées par l'extraction de l'or (et autres métaux) et de l'uranium ne sont pas forcément les mêmes, le scénario général est du même type : pour l'or, par exemple, sortir des quantités phénoménales de roches pour en extraire une infime quantité « utile » par des traitements mécaniques et chimiques (cyanure, acide sulfurique, etc.) avec des volumes d'eau très importants. L'environnement se trouve pollué pour très longtemps par les effluents de ces traitements et par le rejet des « stériles » (roches où la concentration du minerai est trop faible), le tout lessivé par la pluie entraîne, entre autres, arsenic et substances radioactives dans les cours d'eau.

Alerte économique

Creuse-Niger, même combat : notre département est dominé par une économie de type « pays sous-développé ». Les éleveurs produisent de la matière première « du veau d'Italie » et la plus-value se fait ailleurs, en Italie ou en Espagne. Il en sera de même avec les mines, une quelconque multinationale viendra piller les ressources locales, créera trois ou quatre emplois non quali-

fiés et se retirera laissant un paysage dévasté et une pollution millénaire. Ce projet n'a aucun sens économique si on prend en compte le coût de la dépollution consécutive à l'arrêt de l'extraction. Mais bien sûr, comme pour les mines d'uranium, l'État et son fantôme ministre du Redressement productif ne font pas ce genre de calculs.

Il ne faut pas se leurrer, la lutte contre ce projet n'a pas qu'un intérêt local. Des prix records, une demande croissante, un besoin de sécurisation des approvisionnements : une nouvelle ruée vers les minerais est à l'œuvre, partout dans le monde. En France, d'autres permis sont en cours comme dans la Sarthe.

Appel à l'action et à la solidarité

Il faut aller très vite pour empêcher le démarrage de la prospection, si elle commence l'exploitation qui suivra sera plus difficile à stopper. Il faut sensibiliser les agriculteurs qui vont se faire déposer de leur terre et toute la population qui va assister à la destruction et à la pollution de son cadre de vie.

Le collectif qui résiste contre ce projet ne compte que peu de monde et surtout des nouveaux arrivés en Creuse. Il est

nécessaire de grossir ses rangs. Il serait bien que les lecteurs de *Creuse-Citron* puissent faire circuler au maximum ces informations, il n'y pas qu'Internet, le bouche à oreilles est très efficace.

Une réunion publique d'information avec projection du film *Tout l'or de la Montagne noire* va être organisée prochainement au cinéma d'Évaux-les-Bains.

PF

Collectif des riverains du PER de Villeranges

Blog : <http://minesencreuse.blogspot.fr/>
Contact : per.villeranges@gmail.com
ou 06 76 98 89 74.

Sur le sujet en général :

Collectif ALDEAH www.aldeah.org

Le 18 novembre 2013, un permis exclusif de recherches (PER) de mines d'or, de cuivre, d'argent, de zinc, d'antimoine, d'étain, de tungstène et substances connexes dit « Permis de Villeranges », portant sur une surface d'environ 48 kilomètres carrés (communes d'Auge, Bord-St-Georges, Chambon-sur-Voueize, Lépaud, Lussat, Sannat et Tardes) a été octroyé à la société Cominor.

Croulants chébrans

SOUS LE TITRE « PLEIN DE TÉLÉ-TOUBIBS À MON CHEVET » le journal *La Montagne* du 3 décembre dernier entonnait sur l'air des lampions la glorification d'une expérience de télé-médecine « unique en Limousin » qui se déroule à l'Ehpad de Chambon-sur-Voueize.

En bref, un chariot de télé-médecine (écran, caméra, stéthoscope, échographe, etc.) permet aux résidents de l'Ehpad d'être diagnostiqués à distance.

« Innovant et moderne », non ?

Selon le Code de la santé publique, la télé-médecine est une pratique médi-

cale qui met en rapport entre eux, par la voie des nouvelles technologies un patient et un ou plusieurs professionnels de santé. C'est censé être une réponse « aux problèmes de démographie médicale » (au manque de toubibs dans les campagnes).

Concrètement on branche un vieux sur Internet et un toubib, à Limoges ou à Tombouctou, va faire sa consultation et prescrire le traitement adapté.

Ces mouvoirs aseptisés que sont les Ehpad souffrent déjà d'un manque criant de personnel, comme c'est le cas pour celui qui vient d'ouvrir à Guéret, la télé-médecine va permettre d'en éloigner les médecins. Domotique et robots aidant, on

peut imaginer des établissements dépourvus de toute présence humaine autre que les patients eux-mêmes.

Gestion optimisée, coûts maîtrisés, un nouvel idéal social.

PF



Fidèle à son anticléricalisme primaire, Creuse-Citron va investir dans les mines d'apostat et d'antimoine



Les bibliothèques publiques de Creuse dans le nuage

Les plus grosses bibliothèques-médiathèques de Creuse, Bibliothèque départementale, Médiathèque intercommunale d'Aubusson-Felletin, vivent aujourd'hui la tête dans les nuages : c'est-à-dire que leur gestion se fait dans le « cloud » (nuage en anglais), qu'il s'agisse d'enregistrer le prêt d'un document ou de faire une recherche sur un sujet quelconque. Quelle réalité concrète se cache derrière cette métaphore évanescence ?

POUR FAIRE SIMPLE, le « cloud computing », mot à la mode, est un terme marketing qui désigne l'externalisation des données et logiciels sur des serveurs extérieurs, ce qui évite notamment d'avoir à stocker ces derniers sur un poste local : via une connexion Internet, on travaille sur un ordinateur distant, situé quelque part dans le monde. Cela s'applique aussi bien à un individu pour son traitement de texte ou ses photos, par exemple, que pour la gestion d'une entreprise ou d'une entité publique, comme une bibliothèque.

Pour parler français, on pourrait dire *informatique dématérialisée* ou *informatique dans les nuages*. On peut goûter ici l'intelligence et la puissance de l'idéologie techno-scientifique qui arrive à transformer quelque chose d'éminemment concret en quelque chose d'immatériel. L'enfumage atteint ainsi des sommets. Quoi de plus concret qu'un ordinateur, c'est un tas de ferraille et de métaux rares (largement obtenus par le pillage des ressources naturelles des pays du Sud), ça nécessite de l'électricité pour fonctionner, et même les données manipulées grâce à lui n'existent qu'à travers des moyens de stockages (disques « durs », clés diverses, etc.), peut-être miniaturisés, mais définitivement concrets. Pour une bibliothèque par exemple, travailler dans le nuage économise l'investissement et la maintenance d'un ou plusieurs gros ordinateurs (ou serveurs), le souci quotidien de la sauvegarde des données et le souci périodique des mises à jour du logiciel de gestion. Tout le cambouis est sous-traité à des centres de traitement de données (« data-centers »), souvent situés en Amérique du Nord, et appartenant à Google, Amazon, Microsoft, Apple et consorts. Se débarasser de tout souci matériel et se recentrer sur son « cœur de métier » et « des services locaux à valeur ajoutée » n'est-ce pas un progrès ?

Natürlich ! Ma qué ce n'est peut-être pas aussi simple.

On peut lister pas mal d'inconvénients. L'utilisateur n'a aucune idée de l'endroit où sont stockées et manipulées ses données. La connexion entre les postes locaux et les serveurs applicatifs passant par le réseau Internet expose à des risques de cyber-attaques et de violations de confidentialité : les grandes oreilles de la CIA-NSA peuvent s'intéresser aux lectures des habitants de la Creuse. Les données étant stockées chez un tiers, le client n'a aucune garantie sur l'utilisation qui peut en être faite. La gestion locale est tributaire du fonctionnement d'Internet : panne d'Internet égale fermeture au public de la bibliothèque ! Se posent également des questions d'ordre juridique liées à la localisation des données qui peut être dans un pays aux lois différentes de celui qui les émet.

Sans tomber dans la parano et la logique du complot, il est certain que sur ce sujet, encore, la référence au *Meilleur des mondes* de Huxley coule de source. L'individu se trouve complètement nu aussi bien décrypté que son ADN, où est-il, que fait-il, que lit-il, etc. ? Il est vraiment possible de le savoir.

Dans *Creuse-Citron*, nous dénonçons régulièrement cette évolution du système dans lequel nous vivons, aussi, plutôt que de m'appesantir sur ce sujet, je voudrais développer un autre effet négatif de cette fuite dans les nuages.

Si l'on se penche, rapidement, sur l'évolution de l'informatique on assiste à une véritable révolution au sens de retour au point de départ. La première informatique était celle de gros ordinateurs sur lesquels on travaillait avec des terminaux passifs, les services informatiques étaient tout puissants et les utilisateurs n'avaient pas voix au chapitre. Puis dans les années 1970, s'est développée la mini-informatique en réseau qui a permis un éclatement des moyens et un début

d'appropriation de l'outil informatique par l'utilisateur. Ensuite la micro-informatique et les réseaux de micro-ordinateurs ont permis d'achever cette appropriation. Bien sûr, qui dit maîtrise d'un outil, dit entretien de cet outil : développement d'un certain savoir technique et pratique de manipulations diverses (sauvegardes, paramétrage d'un poste de travail, mises à jour, etc.).

Avec l'informatique dans les nuages, on revient à la case départ : un terminal passif connecté sur un serveur distant. Ce qui pourrait paraître comme un progrès est en fait une régression : ce n'est pas seulement le terminal qui devient passif mais l'utilisateur également. En ce sens il est dépossédé de son outil de travail, avatar constant de la société industrielle.

Je rapprocherai cela de deux évolutions qui me semblent également significatives. Aujourd'hui un navigateur peut traverser l'océan sans savoir se repérer sur le soleil et les étoiles avec un sextant, il lui suffit d'être connecté à un satellite quelconque ; de même il n'est plus besoin de savoir lire une carte puisque le GPS est là.

Qu'Internet et le satellite se mettent en rideau et plus rien ne marche ! Les fournisseurs d'accès garantissent leurs services, vous pouvez souscrire une assurance en cas de défaillance, le droit est là, mais la vie réelle non. Le développement des techniques de l'information et de la communication induit une dépossession des savoir-faire et une atomisation des individus condamnés à consommer des nouveautés techniques sans aucun esprit critique.

Que des bibliothécaires acceptent ce mirage, et pour certains aillent plus loin en utilisant des puces RFID pour la gestion de leurs adhérents, a quelque chose de désespérant, car s'il est une profession où la fréquentation d'une culture encyclopédique devrait aiguïser l'esprit critique c'est bien celle-là.

Informatique ou liberté ?

Quand 343 connards affirment leur besoin de prostitution (pour conforter leur virilité ?), en clamant « Tous ensemble, nous proclamons : touche pas à ma pute ! », tous les médias prennent ça au sérieux nous en tartinant les oreilles pendant plusieurs jours.

Mais quand, le 10 décembre dernier, un texte, signé de plus de 500 écrivains, était adressé à l'ONU pour demander une convention des droits numériques en dénonçant le flicage généralisé via Internet, là, les médias font canard et ne relayent quasiment pas l'info : nous n'avons entendu parler de ce texte qu'une seule fois à la radio.

Ce texte dénonce assez clairement le flicage numérique.

Évidemment, il s'agit encore d'une pétition citoyenniste, évidemment nous n'avons pas grand chose à cirer de l'ONU, mais montrer qu'il n'y a pas seulement quelques anarcho-babo-parano-passéistes pour dénoncer la société numérique peut être intéressant.

Vous trouverez donc ce texte ci-contre et, page suivante, un texte du groupe Marcuse écrit après les révélations d'Edward Snowden sur la surveillance des communications numériques par les services secrets américains et publié le 3 janvier, également dans le journal Le Monde. Ce dernier article exprime une position beaucoup plus globale et critique quant à l'incidence du numérique sur notre vie.



Pour une défense de la démocratie à l'ère numérique

Ces derniers mois, l'étendue de la surveillance de masse est devenue notoriété publique. De quelques clics de souris, l'État peut accéder à votre portable, à votre adresse e-mail, à vos réseaux sociaux et à vos recherches sur Internet.

Il peut suivre vos penchants et vos activités politiques et, en partenariat avec des sociétés de l'Internet, il recueille et stocke vos données et il peut donc prédire votre consommation et vos comportements.

Le pilier fondamental de la démocratie est l'intégrité inviolable de l'individu. L'intégrité humaine s'étend bien au-delà du corps physique. Dans leurs pensées et dans leurs environnements personnels et de communication, tous les êtres humains ont le droit à une intimité sans encombre.

Ce droit fondamental est rendu caduc par l'abus de l'évolution technologique par les États et par les sociétés organisées à des fins de surveillance de masse.

Une personne placée sous surveillance n'est plus libre ; une société sous surveillance n'est plus une démocratie. Pour rester valides, nos droits démocratiques doivent s'appliquer aussi bien dans le virtuel que dans le concret.

* La surveillance viole la sphère privée et compromet la liberté de pensée et d'opinion.

* La surveillance des masses traite chaque citoyen comme un suspect potentiel. Elle remet en question un de nos triomphes historiques : celui de la présomption d'innocence.

* La surveillance rend l'individu transparent, tandis que l'État et la société fonctionnent dans le secret. Comme nous l'avons vu, ce pouvoir est systématiquement abusif.

* La surveillance est un vol. Ces données ne sont pas un bien public : elles nous appartiennent. Quand elles sont utilisées pour prédire notre comportement, nous sommes spoliés d'autre chose : du principe de la libre volonté, essentiel à la liberté démocratique.

Nous exigeons le droit pour tous les peuples à déterminer, comme citoyens démocratiques, dans quelle mesure leurs données personnelles peuvent être légalement collectées, stockées et traitées et par qui ; d'obtenir des informations sur l'endroit où leurs données sont stockées et comment elles sont utilisées ; d'obtenir la suppression de leurs données si elles ont été illégalement recueillies et stockées.

Nous appelons tous les États et sociétés à respecter ces droits.

Nous appelons tous les citoyens à se lever en défense de ces droits.

Nous appelons les Nations Unies à reconnaître l'importance centrale de la protection des droits civils de l'ère numérique et de créer une Charte internationale des droits numériques.

Nous appelons les gouvernements à signer et à adhérer à une telle convention.

Texte publié le 10 décembre dans 30 journaux à travers le monde, à l'occasion de la Journée mondiale des Droits de l'homme, signé par 562 auteurs issus de 80 pays dont 5 lauréats du Prix Nobel. Cet appel mondial a été organisé par un collectif indépendant d'écrivains: Juli Zeh, Ilija Trojanow, Eva Menasse, Janne Teller, Priya Basil, Isabel Cole et Josef Haslinger.

Informatique ou liberté ? (suite)



LA CASCADE DE « RÉVÉLATIONS » sur les programmes de surveillance électronique, déclenchée par Edward Snowden au mois de juillet dernier, continue ces jours-ci.

Après les classes politiques européennes et la presse, ce sont maintenant des écrivains du monde entier qui s'indignent et réclament l'édition par l'ONU d'une déclaration des Droits de l'homme numérique (cf. la tribune « Refusons la société de surveillance ! » dans *Le Monde* du 11 décembre). Les opinions publiques, qu'ils appellent à se soulever en défense de ces droits, semblent, elles, largement indifférentes.



Dans cette affaire, ceux qui ne s'émeuvent point font sans doute preuve de plus de sagesse et de mémoire que ceux qui se montrent surpris et choqués.

Car pour qui s'intéresse quelque peu au cours suivi par notre société-monde ces dernières décennies, l'ampleur des données aujourd'hui automatiquement à disposition des officines de surveillance politique et d'intelligence économique n'a rien d'étonnant. Face à l'ampleur des transformations de la vie quotidienne et du travail, face à la puissance du mouvement d'interconnexion de tous les réseaux de communication modernes, des milliers d'articles de journaux, des dizaines d'ouvrages sont parus au fil des ans pour annoncer la situation où nous nous trouvons désormais.

Pour ne citer que quelques titres de livres très parlants : *Tous fichés !* (Louissette Gouverne et Claude-Marie Vadrot, journaliste à *Politis*, 1994), *Surveillance électronique planétaire* (Duncan Campbell, 2001, à propos du projet Échelon), *Sous l'œil des puces. Les RFID et la démocratie* (Michel Alberganti, journa-

liste au *Monde*, 2007), *RFID : la police totale* (collectif Pièces et Main-d'œuvre, 2008), *Surveillance globale* (Éric Sadin, 2009), *L'Œil absolu* (Gérard Wajcman, psychanalyste, 2010), *La Vie privée en péril. Des citoyens sous contrôle* (Alex Türk, sénateur UMP longtemps président de la CNIL, 2011).

C'est dire à quel point les informations qui font régulièrement la une des journaux depuis cet été ne sont pas des révélations. Elles sont au plus une mise à jour : ça y est, ce n'est plus une projection ou une menace, nous sommes pour de bon dans ce monde-là.

Un monde où toute une partie des libertés civiles conquises aux siècles passés s'évanouit de facto dans les réseaux de fibre optique, les ondes émises par les antennes-relais et les serveurs des immenses datacenters. Un monde où le souci de sa vie privée devient, selon le mot du cyber-journaliste Jean-Marc Manach, un « problème de vieux con ». Un monde où le travail de renseignement de la police et le marketing des entreprises n'ont la plupart du temps pas besoin de se faire à l'insu des gens : avec les « réseaux sociaux », on peut savoir sans violer l'intimité de millions de personnes qui préfère telle marchandise et pourquoi ; voire, quels actes seront commis au nom de telle conviction politique ou religieuse.

Dans ce monde-là, qui menace le plus notre liberté, de la NSA ou de Facebook ? D'Obama ou d'Amazon ? De François Hollande, le chef d'État qui se porte garant des programmes de surveillance menés par la Direction du Renseignement intérieur, ou de François Hollande, le président du Conseil général de Corrèze qui distribuait gratuitement en 2010 des ordinateurs portables à tous les collégiens de son département pour les rendre addicts à *la vie.com* dès l'âge de 12 ans ?

Bien sûr, tout cela va de pair : il n'y a pas de sens à opposer les aspects commerciaux et culturels de l'emprise numérique à ses aspects directement policiers.

Pourtant, seul le versant policier pose problème de temps à autres, et encore est-ce apparemment aux yeux d'une minorité. À tous les étages de la société, les Nouvelles technologies de l'information et de la communication sont célébrées depuis leur émergence comme un vecteur

de libération sans précédent, une panacée économique, sociale, culturelle et sanitaire : les écrans sont censés éveiller les enfants en soulageant les parents des soins à leur prodiguer ; la numérisation de tous les textes met à disposition de chacun une bibliothèque universitaire (voire universelle) sans sortir de son salon ; les technologies médicales rendent possible d'opérer un malade du cœur à 5 000 kilomètres de l'endroit où il se trouve ; les sites de rencontres permettent de trouver l'amour même quand on est timide, puis de tromper son conjoint dès qu'on s'en est lassé ; la robotique est en passe de créer des automates pour tenir compagnie aux vieux, etc.

Il se trouve que dans ce merveilleux monde connecté de toutes parts, à peu près tout va mal, mais il serait indélicat de se demander si cela n'a pas directement à voir – si l'informatisation n'est pas d'abord vecteur de chômage, d'abus de pouvoir managérial, de solitude, d'impuissance politique, de perte de mémoire...

Et en prime, on s'aperçoit maintenant que les libertés fondamentales qui rendaient l'air des démocraties libérales malgré tout respirable, ces libertés sont en partie liquidées par les traces que nous laissons constamment sur Internet, dans les bases de données des opérateurs téléphoniques, dans les lecteurs de puces RFID qui se multiplient dans l'espace public ou encore dans les bornes biométriques (au travail ou à l'aéroport).

Pour tous ceux qui défendent avec ardeur le projet de « société de la connaissance », il n'y a là que des dérives, un mauvais côté des nouvelles





☞ technologies contre lequel les nations démocratiques doivent absolument ériger des garde-fous légaux et éthiques (version pirate : contre lequel des communautés d'internautes libres doivent s'auto-organiser). Or, considérer la surveillance comme un aspect négatif mais contingent des NTIC est absurde. Il n'est pas possible, par exemple, d'opposer les prétendus avantages des cartes à puce RFID aux possibilités de contrôle à distance qu'elles recèlent, car la technologie RFID repose sur la transmission automatisée de données d'une machine à une autre (de la puce au lecteur, du lecteur à l'ordinateur, etc.). La possibilité d'un contrôle instantané en découle donc directement.

Plus globalement, à partir du moment où l'ensemble de nos activités sont informatisées, il y a beaucoup plus d'informations sur nous et elles ne peuvent jamais dans leur totalité être effacées, rendues anonymes ou inutilisables — que les logiciels soient libres ou pas. De même qu'il est impossible de bâtir une maison en amiante où personne ne serait jamais en contact avec de

l'amiante, il est illusoire de penser que l'informatisation de toute la vie sociale pourrait ne pas générer des torrents d'informations sur toutes choses, à toutes fins utiles.

Les États et les grandes entreprises dont nous sommes étroitement dépendants, matériellement et moralement, devraient vraiment faire preuve d'une vertu surnaturelle pour ne pas être tentés de tirer profit du fait que nous vivons actuellement dans une société où tout est enregistré, tracé, mémorisé.

De cette vertu surnaturelle il n'est question dans aucun traité de philosophie politique, dans aucun manuel d'économie-gestion.

Il est donc temps d'admettre que notre addiction aux écrans et aux réseaux est la forme que prend à notre époque la domination qui s'exerce sur nous. L'affaire Snowden n'appelle pas à notre sens des mises au point diplomatiques, des aménagements techniques ou juridiques — surtout pas une énième rénovation de la mal nommée Commission informatique et libertés. Elle est une mise en cause de notre mode de vie ultra branché.

Plutôt que de nous pousser à interpellier les puissants pour les supplier de ne pas abuser de leur pouvoir, elle devrait nous interpellier sur ce que notre époque entend par « culture », « amitié », « amour » ou « gratuité ».

L'audace d'Edward Snowden restera vaine si elle ne répand pas l'idée que la nuit politique où nous sommes plongés est vouée à s'épaissir, tant que des aspirations à se détacher de nos machines intelligentes ne souffleront pas sur la société.

Ceci est la version intégrale d'un texte publié le 3 janvier dans le journal Le Monde dans une version tronquée sous le titre « Misère de notre addiction numérique ».

Après un premier livre contre la publicité en 2004, le groupe MARCUSE (Mouvement autonome de réflexion critique à l'usage des survivants de l'économie) a publié en 2013 « La Liberté dans le coma. Essai sur l'identification électronique et les motifs de s'y opposer » aux Éditions La Lenteur.

Arbres du bord des routes

Mise au point transmise par une lectrice de Creuse-Citron suite à la campagne d'élagage du printemps 2013.

Cette année le collectif Arbres de bord de routes a été accepté comme observateur, mais une grande vigilance reste de rigueur.

Vu que des arbres seraient allés provoquer des chauffards éméchés roulant à vive allure ;
Vu que certains arbres gênent le passage des gros engins agricoles ;
Vu que les arbres font de l'ombre ;
Vu que les arbres perdent leurs feuilles ;
Vu que les arbres sont des nids à frelons ;
Vu que les arbres pompent de l'eau et concurrencent déloyalement les champs de maïs ;
Vu que certains arbres gâchent le paysage ;
Vu que les arbres abritent toutes sortes de vermines ;
Vu que les arbres cachent la forêt ;
Vu que certains arbres sont moches ;

Vu que les arbres constituent une menace réelle et sérieuse pour l'homme (et les femmes), pour le paysage et pour l'environnement ;

Le Conseil général de la Creuse, a décidé, dans une optique de développement durable et en application du principe de précaution (introduit dans le préambule de la Constitution française en son article 5), de procéder à l'abattage de tous les vieux arbres de son territoire en commençant par les plus méchants.

En conséquence, le logo du département étant devenu obsolète, le Conseil général a mandaté l'agence de communication « Idée Creuse », pour un budget de 370 000 € (soit moins de 3 € par habitant !) ; logo que nous avons le plaisir de vous présenter en avant-première.



École alternative ou alternative à l'école ?

« Creuse-Citron » a pensé qu'il fallait parler de cette expérience intéressante – même (et surtout ?) si elle suscite des critiques...

Voici les questions qui ont été posées à Paul, l'un des acteurs du projet : Tu expliques qu'est-ce que c'était ce collège, depuis quand il existe, comment ça a débuté ? Ton arrivée, tes idées sur la question. Comment ça s'est déroulé ? Pourquoi ça s'arrête, les différends et différentes idées des unEs et des autres ? Ta conclusion sur une éducation parallèle (ou alternative, ou...). D'autres voix seront bienvenues pour exprimer des points de vue différents sur cette aventure.

C'EST LA TROISIÈME ANNÉE du collège associatif et ça se pourrait que ça soit la dernière, en tout cas sous sa forme actuelle. Ce projet a commencé il y a quatre ans. Il réunissait des gens du Plateau. Des parents d'élèves mais pas que. Apparemment les collèges alentour (Felletin, Bourganeuf, Eymoutiers) ne comblaient pas nos espérances éducatives : le rythme scolaire, la « vie » scolaire, les transports scolaires, les contenus scolaires... Et si on essayait autre chose ?

Après plein de réunions pour imaginer vers où on irait, ça débute concrètement l'été 2011. On ne rencontre pas un enthousiasme

farouche dans les communes du Plateau pour accueillir cette naissance. Comme Télémillevache doit être à l'origine de la mort de FR3, le collège asso sera responsable de l'effondrement de l'école de la République (bananière). C'est Saint-Martin-Château qui nous accueille la première année, et on déménagera à la Villedieu les deux suivantes. Une association porte le collège asso et il a le statut d'« école privée hors contrat ».

Moi j'arrive sur le plateau au moment où ce projet commence. À cette époque, mes trois enfants sont « instruits en famille » et je viens de démissionner de l'Éducation nationale où je professais la SVT*.

Aujourd'hui j'ai pris de la distance avec le collège asso. Cette sollicitation de *Creuse-Citron* arrive à un bon moment car nous faisons le bilan de cette belle expérience dans quelques jours : j'aurai déjà par la présente bien mâché le boulot comme on dit sur la côte Ouest.

J'ai un certain regard sur l'éducation et depuis mon arrivée sur le

plateau, il ne s'est pas détendu. Ces quatre années auront été très fertiles sur ce plan : outre les nombreuses réunions, pivoine qui organise trois jours sur les pratiques éducatives (Freinet, Steiner, Montessori... et on cause même un peu d'Illich), ou dernièrement un week-end avec Lepri « La fin de l'éducation ? ». et puis des lectures décadentes m'enfument largement le cerveau – comme Catherine Baker ou Christine Delphy.

J'affine patiemment ma critique. J'abandonne quelques peurs zenfouies.

Le collège asso donc. Ce sujet revient souvent sur la table : en famille, avec les camarades, avec les potes plus éloignés, avec les gens de passage... Après le « comment ça s'y passe », cette expérience titille là où ça coince : les fondements de l'éducation. Le problème avec ce collège asso, c'est que toutes ces discussions ne restent pas au fond des tiroirs : on le fait. Il est possible de jouer à ce qu'on croit. C'est pas rien déjà, cette possibilité.

Pour moi

Le collège asso est une école alternative. Alors que depuis le début du projet, je milite pour une alternative à l'école.

Ça veut dire ?

Une école alternative : loin du néanmois réel « école privée = boîte à fric », le collège asso n'a fonctionné qu'avec des bénévoles même pas défrayés. Les frais de scolarité étaient ce que pouvaient donner les familles. Entre 0 et 150 € par mois. Des rythmes tranquilles (respectueux !) quatre jours par semaines, 9h30-17 heures. Un savant équilibre entre des activités manuelles, intellectuelles, sportives, artistiques... des moments



de vie quotidienne partagés : ménage, repas, transports... Des temps de régulation : conseil, bilan, météo, quoi de neuf... Des suivis personnalisés (du cas par cas ; avec 10 jeunes, c'est vrai que c'est concevable !), des beaux projets : théâtre, voyages, semaine de création avec un artiste... Je dis bravo !

Une alternative à l'école : mais comment raconter l'impensable ? L'école est un sanctuaire. On n'y touche pas. Même si elle démontre chaque jour sa nocivité (les rapports PISA : hurra l'école accroît les inégalités !). Comment puis-je me permettre d'imaginer autre chose ? Déconstruire une église, et quelle église ! Une église installée depuis plus d'un siècle dans le monde entier : les Allemands avaient un très bon niveau scolaire en 1933, la France va nous pondre encore une belle réforme sur la couleur des murs des toilettes du presbytère, et le modèle finlandais, et l'alphabetisation castriste, et les petites filles afghanes qui... évidemment ça pose l'ambiance : c'est un peu prétentieux de ma part.

Ça a existé ? l'école en bateau ? Summerhill ? Ici maintenant, ça serait quoi ? L'école de la vie ? Un truc libertaire sûrement où les rapports de domination seraient vraiment chamboulés : il est question de la domination de l'adulte sur l'enfant. En plus de celles du mâle blanc hétéro... Donc : les valeurs sous-jacentes on les connaît : égalité fraternité,

liberté... patati patata... Il s'agit juste de les mettre en jeu. Pour de vrai. Donc : commencer par leur lâcher la grappe aux jeunes !

L'école ne serait plus l'affaire de spécialistes, tout le monde prend sa part. J'imagine comme un réseau d'échanges de savoirs, il s'agit de répertorier :

- les gens disponibles à accueillir des jeunes (et moins jeunes tant qu'à faire !),
- les activités proposées (surtout des activités de la vraie vie : faire le pain, étudier les lichens d'une tourbière, improviser un chant... pas seulement des maths et du français pour pouvoir passer le brevet en loucedé),
- leur forme : du cours particulier de clarinette d'une heure, au voyage à Marseille pour 10 jeunes pour dix jours.

Établir comme ça une cartographie des propositions. Suivant leurs élans et penchants, leurs moyens de locomotions, les jeunes choisissent. Au préalable il faut que les adultes et particulièrement les parents aient résolu le casse-tête éducatif : « Je te contrais à apprendre des choses débiles dans un environnement débile car c'est pour ton bien. » Contraindre l'autre pour son bien. Suspect. Mais pratique : ça permet de justifier l'injustifiable. C'est ce que les colons doivent raconter aux Nègres, les hommes à leurs femmes, les patrons à leurs ouvriers, les carnivores à leurs moutons.

Mais je m'égare.

Le collège asso va s'arrêter.

Pourquoi ?

On est fatigué.

Le groupe de jeunes aurait été trop petit ?

On s'est usé sur des « cas difficiles » avant d'en avoir la carrure ?

À cet âge-là, y a rien à en faire... ???

L'éducation nationale n'est pas encore suffisamment pourrie-caca pour que les jeunes s'en enfuient à plein nez et toutes jambes (et il me semble même savoir de source sûre que certains s'y marrent plutôt correctement) ?

Alors pourquoi ?

Qui le sait ? D'autres voix du collège raconteraient d'autres points de vue que je partagerais sûrement...

Peut-être de ne pas avoir pris la mesure de nos désaccords sur les sujets de fond comme « la contrainte, l'obligation scolaire » : des positions irréconciliables ?

Il aurait peut-être fallu faire deux collèges asso : un collège alternatif et une alternative au collège. Il y a donc du boulot pour tout le monde.

Pour ma part, à la dernière réu, Lucie évoquait « L'école en plateau » : ça me fait encore envie.

PAUL

* Sciences de la vie et de la terre

1914-2014, la pub est déclarée !

Sonne l'heure ! Les jours s'en vont, demeurent les commémorations nauséabondes, celle de la Grande Boucherie par exemple...

HEUREUSEMENT des livres continuent à paraître pour nous consoler de la misère ambiante, ainsi celui de Didier Daeninckx sur les réclames pendant la guerre.

Didier Daeninckx, auteur de romans policiers à caractère historique et social, aime gratter là où ça fait mal et en particulier bien au fond des trous noirs de notre histoire récente.

En 1984, les massacres d'Octobre 1961 restent un tabou de l'histoire officielle, Daeninckx publie *Meurtres pour mémoire* dont l'intrigue policière évoque l'événement ; il récidive en rappelant les exhibitions « d'indigènes » de l'exposition coloniale de 1931 dans son livre *Cannibale*. Son dernier livre *La pub est déclarée*, illustré par les réclames du journal *L'Illustration* des années 1914-1918, nous montre comment les industriels vont tirer parti de l'immonde tuerie pour vendre et vendre toujours plus grâce à une sale trouvaille qui commençait à prendre de l'ampleur : la publicité !

L'auteur invente le personnage d'une jeune dactylo dont le fiancé est au front et qui est

engagée par une agence de publicité lors de l'exposition universelle de 1900. Il s'agit pour elle d'inventer les slogans qui vont transformer les « poilus » et leurs familles en « premier vecteur de la consommation ».

Cette intrigue est un prétexte car l'attrait du livre réside dans les dizaines de reproductions de réclames qui l'agrémentent.

Il s'agit de vendre aux soldats, d'attendrir l'arrière en flattant la fibre patriotique, d'encourager la haine du « Boche », de créer de nouveaux besoins, la guerre fait entrer la pub dans l'ère de la « modernité ».

Les slogans qui accompagnent les images rivalisent de cynisme, ainsi celui du chronographe et d'un médicament pour l'intestin :

« Le chronographe "JUST" vous rendra plus de services qu'une montre, vous pourrez diriger efficacement le tir de l'artillerie et connaître l'heure exacte, indispensable au combat... Grâce à lui vos troupes toujours fraîches sauront l'instant précis où elles doivent frapper le coup décisif qui donne la victoire. »

« JUBOL nettoie l'intestin, de même que le poilu chasse les Boches des boyaux, de même JUBOL chasse les mauvais microbes de l'intestin. »

« Amputés ! Reprenez la vie active d'avant-guerre comme l'ont fait ceux qui ont adopté les appareils ultralégers de MALLET-GUYOT. »

Quant aux illustrations, certaines font frémir comme ce Père Noël du magasin du Printemps au service de la guerre : déguisé en poilu, il porte dans sa hotte matériel militaire et armes en tout genre ! Ou celle de la couverture du livre : C'est une publicité pour le papier à cigarette Rizla+. On peut voir un bébé qui fume ; sur son bavoir est écrit : classe 37 et deux poilus également fumeurs le portent en triomphe.

Dieu, que la guerre est jolie !

SAGNA

Didier Daeninckx, *1914-2014, la pub est déclarée !* Éditions Hoëbeke, Paris, 2013.



École, exclusion, racisme, etc.

Dans « Apprendre à désobéir, petite histoire de l'école qui résiste », Grégory Chambat et moi posons la question : *Travaillons-nous pour l'État qui nous paye, ou pour les enfants dont nous avons la charge ?*

ENTRE LE MARTEAU et l'enclume, les enseignants, tôt ou tard, sont sommés de choisir leur camp. Dans une époque où l'État peut installer des Tribunaux administratifs à l'intérieur des Centres de rétention, cette question se décline en sous-questions qui sont de véritables choix : inscrire les enfants ou non sur le fichier Base-élèves. Faire remonter ou pas les résultats des évaluations. S'acquitter de ses heures de soutien ou en faire autre chose. Transmettre au rectorat la nationalité des enfants – ou s'abstenir de le faire. Mais aussi, tout simplement, inscrire ou non certains enfants à l'école.

Étrangers et fous n'ont jamais été les bienvenus à l'école de la République. Aujourd'hui l'État légifère sur leur accueil d'une façon si déloyale qu'il organise, de fait, leur exclusion. Je prendrai deux exemples : celui des enfants des bidonvilles (en France, ce sont surtout des Roms) et celui des enfants porteurs de ce qu'on appelle les TSA : Troubles du spectre autistique. Pour le dire brutalement, il semble qu'un système scolaire qui a fait de la rentabilité sociale et économique son credo ne tienne pas du tout à garder en son sein des petits humains qui ne pourront jamais constituer une chair à patrons rentable.

L'institution scolaire va de plus en plus vers une recherche à la fois de contrôle et de rationalisation. Les exclus, autrefois tolérés à l'intérieur des établissements mais souvent cantonnés dans des classes spécialisées, tendent maintenant à être jetés dehors ou refoulés à l'entrée.

Bien qu'il ne soit pas du tout obligatoire d'avoir un domicile fixe pour être scolarisé, les enfants roms se voient refuser l'inscription par nombre de mairies, qui vont du rouge au brun en passant par le rose, le bleu et le vert. C'est que si les enfants obtiennent des certificats de scolarité, cela peut compliquer les mesures régulières d'expulsion qui rejettent leurs familles de bidonvilles en dépotoirs, toujours plus loin des regards, toujours plus près de l'arbitraire des policiers, comme à Saint-Fons, ou de la population, comme à Marseille. Dans d'autres pays, ce qui s'est passé dans ces deux endroits s'appelle un pogrome.

Certaines associations obtiennent des scolarisations qu'elles vont chercher une à

une avec les dents, même quand un arrêté d'expulsion a été prononcé. Mais la plupart du temps, les Roms qui essaient de scolariser leurs enfants n'arrivent même pas jusqu'aux instituteurs qui pourraient les soutenir.

Cependant un décret bien ennuyeux mais point trop contraignant a été promulgué, qui incite fortement les maires à scolariser tous les enfants, tous, tous, tous. Alors on scolarise, c'est-à-dire qu'on met ces enfants devant un enseignant, dans des locaux protégés des intempéries. Peu importe qu'ils aient de 6 à 12 ans, que certains soient des locuteurs français et d'autres pas encore. C'est ça la scolarisation : des enfants devant un enseignant, le tout à l'abri de la pluie.

Les enfants tsiganes sont scolarisés... au commissariat

C'est ainsi qu'à Saint-Fons (encore!), les enfants tsiganes sont scolarisés, hurra!... au commissariat, à 5 km de leur bidonville, sans ramassage scolaire pour traverser une zone industrielle sillonnée par des norias de camions, sans toilettes, sans eau courante, sans cantine. S'ils arrivent en retard, porte close! Ça leur apprendra à respecter les horaires. Et s'ils ne mangent pas entre midi et deux, ça les regarde. La mairie est irréprochable : les enfants roms sont scolarisés, oui ou non? Devant une enseignante, une vraie, de l'Éducation nationale, oui ou non?

À Ris-Orangis, 13 enfants roms sont scolarisés dans une annexe du gymnase, en bordure de la nationale. Là encore, le maire veut bien scolariser les enfants tsiganes, mais pas les mélanger avec les vrais gens.

En tant qu'institut', on peut se poser la question cruciale de la complaisance de l'Éducation nationale à couvrir ce genre de procédés, qui pourrait bien faire école, si on ose dire. Bientôt des vraies classes, avec de vrais instit's, dans les CRA*?

Il me semble que tous les acteurs de l'éducation devraient réagir à ce scandale qui risque de devenir une sale habitude. Ce n'est plus l'école à deux vitesses, c'est l'école à deux institutions. L'une, la vraie, pour les enfants français dûment estampillés; l'autre, la sous-école, pour les sous-enfants des sous-citoyens, le tout le plus officiellement du monde au sein de l'Éducation nationale, qui est une grande famille à l'ancienne, avec appartements princiers et chambres de bonnes.

* Centre de rétention administrative.



Enfants autistes et école

L'autre exclusion massive concerne ces enfants atteints de ces troubles qu'on regroupe sous l'appellation générique de TSA. Les autistes, quels qu'ils soient, ne perçoivent pas le monde comme les autres. Ils ne parlent pas forcément, sont insensibles aux codes sociaux et leur hypersensorialité fait qu'ils peuvent ne pas supporter les regards ou les contacts.

L'école est pour ces enfants à la sociabilité déficiente un lieu de rejet. La seule définition de l'autisme est celle d'une maladie mentale. On sait pourtant, sauf en France, qu'il s'agit d'une organisation neuronale différente. Un handicap social, pas une maladie. Le petit film d'Amanda Baggs, autiste non parlante, ou les interventions publiques de Josef Schovanec, parmi d'autres, sont éclairantes à ce sujet. Si les Tsiganes et les autistes ont un point commun, c'est d'être «altérisés» jusqu'au délire par des gens beaucoup plus nombreux qu'eux, et qui ne peuvent les envisager que comme un problème. Qui refusent leurs singularités. Qui les pathologisent, les anormalisent, les infériorisent.

L'intégration scolaire des autistes a été une grande cause nationale il y a peu. La France est l'un des pays au monde qui s'est montré le plus destructeur avec eux et leurs parents, en raison de la toute-puissance dans ce pays de la psychanalyse. Bruno Bettelheim, pour ne citer que lui, a voué à l'aliénation définitive, au silence et à l'enfermement des générations d'autistes, et à la culpabilité leurs mères accusées d'être sans cœur. Longtemps après qu'ont été révélées les particularités des cerveaux d'autistes, longtemps après que des médecins comme Lovaas ou

Chopper ont mis au point des méthodes éducatives efficaces pour intégrer ces enfants (TEACCH, ABA), la plupart des praticiens français sont restés imperméables. Il en est de même de l'institution scolaire.

L'intégration des enfants handicapés se fait avec l'aide d'Auxiliaires de vie scolaire (AVS). Précaires, peu ou pas formés, payés au lance-pierres, ces AVS témoignent du mépris dans lequel l'Éducation nationale tient les enfants handicapés comme ses personnels. C'est ainsi qu'elle rend concrètement impraticable l'intégration des autistes par les modalités mêmes suivant lesquelles elle prétend les intégrer. 80% restent exclus de l'école, alors qu'ils sont tous scolarisés en Italie, en Angleterre, en Espagne, etc. La Haute Autorité de santé a bien désavoué la psychanalyse dans le traitement de l'autisme, mais cela n'a fait qu'allumer une guerre assez incroyable entre les parents et les psychiatres. À un journaliste qui lui demande pourquoi les parents voudraient confier leurs enfants à des professionnels qui, selon ses dires, pratiquent le dressage, le docteur Bokobza répond que c'est plus reposant pour eux, c'est tellement l'horreur d'avoir un enfant autiste!

Ce qui est horrible, c'est d'être confronté à l'incompréhension, la brutalité, la suffisance et le mépris. Au refus de s'approprier un minimum de connaissances sur ce trouble si particulier, d'acquiescer quelques savoir-faire éprouvés qui puissent permettre une réelle intégration.

À l'instar de la scolarisation des enfants tsiganes, la scolarisation des enfants autistes n'est pas un point de détail. Elle pose la question cruciale de l'exclusion, elle dessine

en ombre chinoise la silhouette du pestiféré. Elle définit une école du refus, de la fermeture, mais aussi une école de l'hypocrisie, qui fait semblant d'intégrer pour mieux désintégrer. Et cela aussi est éducatif, de façon terriblement négative. C'est pourquoi tout enseignant qui chérit l'émancipation des individus et des groupes doit s'emparer de cette problématique du rapport du groupe à l'individu. Du rapport de l'institution à la variété foncière, irréductible de l'humain. Pour connaître les gens, il faut d'abord les reconnaître. Et puis s'apercevoir que les Tsiganes ont une histoire, une culture, une langue. Peut-être que leur culture nomade, qui néglige la matérielle et survalorise les liens de solidarité dans les groupes étendus, a deux ou trois trucs à nous apprendre.

L'école, reflet de la société

Et un autiste, c'est juste une autre version de l'humain, avec une autre sensorialité, des connexions neuronales différentes, et plus souvent que chez les neurotypiques (mot dont les autistes se servent pour définir ceux qui ne le sont pas) des compétences extrêmes dans un domaine précis. Dans un groupe harmonieux, les capacités de chacun sont un avantage global pour tous. Séparer, trier, classer, c'est appauvrir tout le monde. Éduquer des groupes et pas seulement des individus fait partie des défis d'une pédagogie fondée sur l'épanouissement humain. L'école, c'est certain, est le reflet de la société.

L'école oui, pas forcément les enseignants, pas nécessairement les personnels de l'Éducation nationale. Heureusement!

LAURENCE BIBERFELD

Toutes et tous à Nantes le 22 février 2014!

Notre-Dame-des-Landes : l'aéroport, c'est toujours NON!

L'ÉTAT ET LES PRO-AÉROPORT menacent de passer de nouveau en force. Ils prétendent débiter, dans les mois qui viennent, la destruction des espèces protégées et les chantiers de l'aéroport. Une nouvelle vague d'expulsions pourrait survenir.

Nous ne les laisserons pas faire! Les travaux ne commenceront pas!

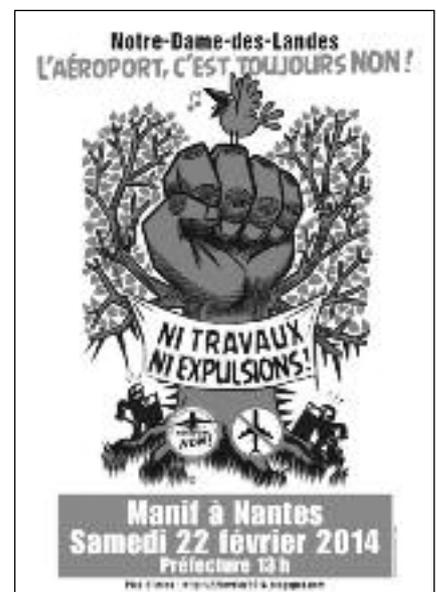
Sur place, le mouvement est plus vivant encore qu'à l'automne 2012, les liens plus denses, les champs plus cultivés et les habitats plus nombreux. Au-delà, plus de 200 comités locaux se sont créés, en solidarité avec la lutte et pour la faire essaimer par chez eux.

Nous appelons toutes les forces anti-aéroport à se joindre à la manifestation du 22 février 2014 à Nantes pour leur montrer qu'il n'est pas question qu'ils touchent au bocage.

Rendez-vous à 13 heures devant la Préfecture, pont Morand.

Appel lancé par la coordination des opposants (50 associations, syndicats, mouvements politiques et collectifs) – le COPAIN 44 – Les Naturalistes en lutte – Des habitants-e-s de la ZAD.

<http://acipa.free.fr> • <http://naturalistes-en-lutte.overblog.com> • <http://zad.nadir.org>



Big Brother is watching your ADN



Nos gènes intéressent la police. Vont-ils repérer le « gène de la délinquance » et ainsi étouffer dans l'œuf toute déviance? Leur « meilleur des mondes » va-t-il définitivement faire taire ceux qui disent NON?

Accompagnons les insoumis Xavier, Jean-Charles, François, Rody dans leur refus du fichage ADN.

Alertez les bébés...

« Les citoyens seraient mieux protégés si leurs données ADN étaient recueillies dès leur naissance », affirme Christian Estrosi, le maire UMP de Nice. Si aux USA le fichage des nourrissons se pratique, l'article 16 du Code civil semble nous protéger d'un tel cauchemar puisqu'il contient ces mots rassurants: « Chacun a droit au respect de son corps. Le corps humain est inviolable. » Qu'en est-il dans notre « pays de la Liberté » ?

Suivons Camille et son petit ami, tendrement réunis sur le parking d'un petit village. Une patrouille de la gendarmerie les contrôle, fouille la voiture et découvre... une pipe à eau (utilisable pour fumer du haschich). Le lendemain elle est convoquée pour un prélèvement ADN, qu'elle refuse:

« Je ne veux pas cautionner une société qui ressemble à celle que décrit Georges Orwell dans 1984. » Soulignons qu'il n'y a aucune preuve qu'elle ait consommé du stupéfiant, ce qui n'est d'ailleurs pas sur la liste des délits entraînant un fichage ADN. **Policiers et gendarmes peuvent décider le prélèvement de n'importe qui, sans aucun contrôle des autorités judiciaires.**

Protéger et soumettre

En 1998, profitant de l'émotion provoquée par le tueur en série Guy Georges, Marylise Lebranchu, ministre de la Justice de Lionel Jospin, instaure le FNAEG (Fichier national automatisé des empreintes génétiques) afin de « ficher les délinquants sexuels ».

En 2001, Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin, fait adopter la LSQ (Loi sur la sécurité quotidienne), qui étend le FNAEG aux crimes, actes de terrorisme, mais aussi aux destructions, dégradations, détériorations... L'INPS (Institut national de la police scientifique) est créé, habilité pour les identifications par empreintes génétiques.

En 2003, le ministre de l'Intérieur Sarkozy fait voter la LSI (Loi pour la sécurité intérieure), prolongement de la Lopsi (Loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure) de 2002, censée « mieux répondre à l'augmentation exponentielle de la délinquance et de la criminalité ». De nombreux délits autorisant le prélèvement ADN sont ajoutés, portant leur nombre à plus de 130: tags, vols d'autoradios,

outrages à agent, insultes... Mais les délinquants financiers sont rassurés: sont exclus abus de confiance, banqueroute, favoritisme, abus de biens sociaux, trafic d'influence. Le refus de se soumettre au prélèvement devient un **délit à vie**, puisqu'on le repropose après une condamnation pour ce refus. Il est à chaque fois passible d'un an de prison et de 15 000 €, portés à deux ans et 30 000 € pour une personne condamnée. Dans ce dernier cas, cela entraîne le retrait de toutes les réductions de peine et l'interdiction de l'octroi de nouvelles.

En 2004, la loi Perben II, du nom du garde des Sceaux du gouvernement Raffarin, prétend « lutter contre la délinquance et la criminalité organisée ». Elle précise que lorsqu'il s'agit de condamnés, les prélèvements peuvent être effectués à leur insu, voire de force.

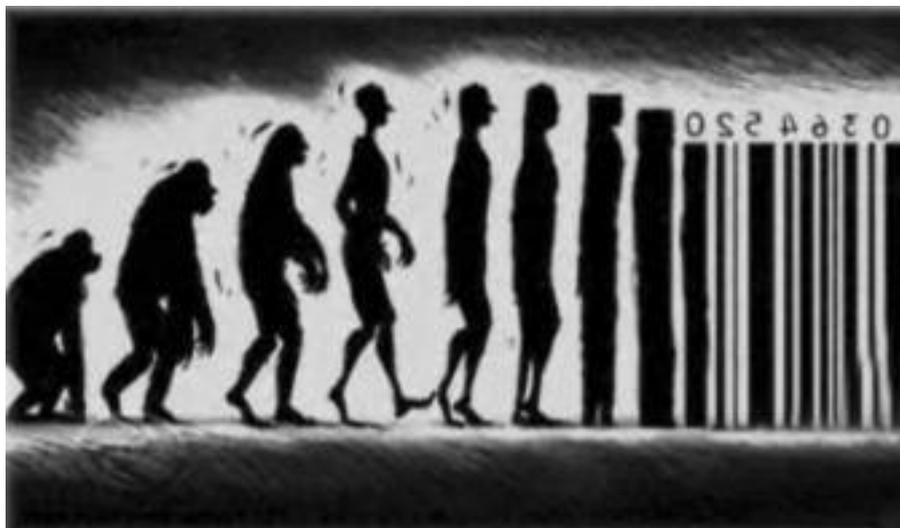
Un décret du Conseil d'État indique que les résultats sont conservés au FNAEG pendant **quarante ans pour les personnes condamnées ou suspectées, vingt-cinq ans pour les personnes disculpées ou non poursuivies!**

Aujourd'hui sur plus de 2 millions de « délinquants » du FNAEG, 80 % ont été seulement mis en cause et non condamnés. À Écully, près de Lyon, le laboratoire de la police scientifique réalise le génotypage à partir de sperme, salive, cheveu, ongle, qu'il transmet au SCIC (Service central d'identité judiciaire). Depuis 2007, 27 pays ont donné leur accord pour inscrire dans la Constitution européenne le libre accès aux fichiers ADN des autres pays, et le Syndicat de la magistrature interroge: « La volonté de répertorier le plus grand nombre de personnes est déjà une grave atteinte aux libertés et à l'intégrité des personnes. Que se passerait-il dans une société totalitaire ? »

Vaincus parfois, soumis jamais!

Tout est bon pour alimenter le FNAEG. Citons quelques cas de refus de fichage ADN, mais combien de personnes s'y étant soumises, déstabilisées devant les menaces, restent totalement ignorées!

Deux enfants ayant commis l'horrible forfait de dérober un ballon dans un magasin, les pandores sont venus à leur domicile pour un prélèvement ADN **puisque aucune limitation d'âge** n'est prévue.





Lors d'une manifestation de lycéens contre les réformes Darcos, trois jeunes sont arrêtés suite à une altercation. Après 48 heures de garde à vue, ils passent en comparution immédiate, le juge invoquant la responsabilité de chaque manifestant pour tout acte commis pendant son déroulement. Un an après, l'un d'eux est convoqué pour fichage ADN.

Xavier Mathieu, syndicaliste CGT, porte-parole des «Conti», rappelle, à son procès, «les fichages de Vichy des Juifs, des homosexuels, des Tsiganes, et on sait comment ça s'est terminé». Il affirme : «Mon ADN, je le tiens de mes parents. Jamais je le donnerai autrement que par amour.»

Jean-Charles est faucheur volontaire, antimilitariste opposé au Centre d'essais de missiles des Landes, désobéissant, militant libertaire; ancien facteur, il a été révoqué en 2013 quand La Poste s'est aperçue qu'il détruisait les courriers publicitaires au lieu de les distribuer. Son procès pour refus de fichage ADN a lieu le 15 janvier 2014 à Mont-de-Marsan.

Trente-quatre faucheurs d'OGM ont été condamnés pour «destruction de bien privé aggravé en réunion», et ont refusé le prélèvement d'ADN. Ils ont poursuivi l'État français devant la Cour européenne des droits de l'homme et ont reçu une proposition d'arrangement amiable qu'ils ont refusée, ce qui prouve l'inquiétude du gouvernement.

François Vaillant, cofondateur des «Débou-lonneurs», collectif de lutte contre la publicité, a refusé le fichage ADN, suite à un barbouillage de panneau publicitaire. Il rappelle que «les commissariats marchent au chiffre, au rendement, primes à l'appui; les prélèvements abusifs se comptent par milliers, telle cette dame qui avait accepté de se porter témoin d'un accident de la circulation. Qu'est-ce qui peut nous garantir qu'un gouvernement de type Vichy ne reviendrait pas au pouvoir, quelle aubaine serait alors le FNAEG».

Xavier Renou est le fondateur des «Dés-obéissants», qui dénoncent et combattent par la désobéissance civile les lois, les pouvoirs, les politiques et pratiques injustes. En procès pour refus de prélèvement ADN, il dépose quatre «Questions prioritaires de constitutionnalité» qui, si elles étaient retenues, pourraient contraindre le gouvernement à renoncer au fichage génétique. Il rappelle que la loi dit que «les empreintes génétiques ne peuvent être réalisées qu'à partir de segments d'acide désoxyribonucléique non codants». Or la généticienne Catherine Bourgain a apporté la preuve qu'avec le FNAEG, l'État peut déterminer la couleur de la peau, les prédispositions génétiques aux maladies... Cela devrait beaucoup intéresser compagnies d'assurance, banques, employeurs, sachant que le fichier Stic (Système de traitement des infractions constatées) de la police a déjà fait l'objet de plusieurs détournements... Le Conseil constitutionnel doit donc trancher sur la validité d'une loi que le même Christian Estrosi avait appuyée, arguant que «si, à partir d'une empreinte digitale inscrite dans le FNAEG, vous essayez d'obtenir la moindre information sur la personne, vous ne le pouvez pas, parce que ces empreintes sont non codantes. C'est totalement impossible».

NON au fichage ADN et au monde qui va avec...

Un des cas les plus récents est celui de Rody, que certains «Citrons-creusois» ont pu rencontrer en 2012 aux Rencontres internationales de l'anarchisme de Saint-Imier. Ce «dangereux individu» est un militant libertaire, opposant local au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Il fait le lien entre les Zadistes et les paysans du réseau «Copain» (Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport). Il est donc particulièrement «sur-

veillé», ce qui lui a valu plusieurs procès, pour participation à une action collective contre des forages géotechniques préparant les travaux, puis pour avoir reconduit (sans violence) un policier en civil hors de la manifestation tracto-vélo de NDDL à Paris, en novembre 2011. À chaque fois, il a refusé le prélèvement ADN, ce qui lui a valu plusieurs condamnations dont il a récemment fait appel à la Cour de Rennes (procès le 3 décembre, verdict le 28 janvier 2014). Il a affirmé : «Je ne donnerai jamais mon ADN car mes gènes m'appartiennent. Ils ne sont la propriété ni de la science, ni de la police, ni de la justice. Ils veulent capturer nos gènes pour mieux contrôler nos vies, pour mieux nous soumettre à leur meilleur des mondes.» À son procès, le procureur a présenté Rody comme un «anti-tout, un anti-système qui manque de reconnaissance à l'État qui lui accorde le RSA».

Une campagne contre le fichage ADN est lancée : «Comme la vidéo surveillance, la biométrie, les fichiers divers, le fichage ADN s'inscrit dans une logique globale de contrôle des populations considérées comme "dangereuses" pour le pouvoir (jeunes de banlieue, pauvres, étudiants et lycéens "agités", chômeurs, sans-papiers, militants, grévistes, etc.). Cette logique contient intrinsèquement les germes d'une société totalitaire et compromettant un peu plus notre aptitude à nous organiser pour un changement social.»

Xavier Renou appelle : «Je refuse de donner mon ADN et encourage tous les militants de la liberté à faire de même, afin de rendre inapplicable cette loi scélérate.»

ÉLAN NOIR

Plus d'informations :

- Un site : <http://refusadn.free.fr/>
- Une émission du 25 novembre 2013 : <http://trousnoirs-radio-libertaire.org/>

En ce début d'année 2014, nous venons d'apprendre la disparition de notre camarade libertaire, Paolo. Venu de la Suisse italienne (Le Tessin), il avait créé dans l'Allier, avec sa femme Milena, un lieu de vie pour enfants en difficulté, La Ferme aux animaux.

Il a participé à de nombreuses luttes avec enthousiasme et détermination, cela sans oublier cette solidarité et cette entraide qui lui tenaient tant à cœur. Fidèle à son idéal anarchiste jusqu'à la fin, comme il l'a murmuré : « Que vive l'anarchie ! »

LA GUERRE D'ESPAGNE et son cortège de réfugiés vaincus jetés sur les routes n'en finissent pas d'alimenter la littérature. Tous ces récits retracent la même tragédie, les mêmes actes de bravoure et les mêmes trahisons aussi, mais ne se ressemblent pas pour autant. Dans *Chemins d'espoir et d'exil*, Joaquim Serrat, relate avec beaucoup de sensibilité l'histoire de ses parents, alors que ceux-ci déjà âgés se décident à évoquer un passé douloureux qui revit aux rythmes de la résurgence des souvenirs parfois soumis aux caprices d'une mémoire incomplète.



Les chemins, ce sont d'abord les mauvais sentiers qui sillonnent Monroyo, ce village de la province de Teruel, ces liens qui parcourent la campagne et relient entre eux les membres de cette communauté rurale. En ce mois de juillet 1936, Miguela et les Ximo profitent dans l'insouciance de leur idylle naissante, leur vie semble déjà tracée, ils vivront ici du travail de cette terre, tout comme leurs parents et grands-parents le firent avant eux. Mais avec la guerre c'est toute une communauté qui se disperse et dont les existences se transforment en une multitude de trajectoires différentes. Si Miguela reste au village où elle participe activement à

la mise en place d'une nouvelle société tendant à se rapprocher de l'idéal libertaire, Ximo quant à lui rejoint sur le front une unité ayant fait partie de la colonne Durruti. Dès lors, leurs vies ne feront plus que se croiser à l'occasion des permissions accordées en fonction de l'évolution de combats. Pour certains, le chemin s'interrompt brutalement en croisant la trajectoire d'une balle ennemie, d'autres décident de ne pas aller plus loin ou de revenir en arrière malgré le risque d'être emprisonné ou fusillé sans aucune forme de procès. Ximo et Miguela reculent, au fur et à mesure que les franquistes gagnent du terrain, et finissent par passer la frontière. Mais là aussi leurs routes se séparent, les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre. C'est le passage par la case prison avec un long séjour dans les camps de concentration du sud de la France. Puis, à peine libres et réunis, c'est la guerre à nouveau qui les rattrape et bouscule encore une fois leurs itinéraires. Comment ont-ils fait pour ne pas se perdre et sortir vivants de ce jeu de pistes parsemé de mauvaises rencontres ?

L'espoir, c'est celui porté par la Révolution espagnole, ce brasier attisé par le souffle du vent libertaire ; ces idées cultivées durant plusieurs décennies sur cette terre ibérique et qui, durant le bref été de l'anarchie, se mirent à germer. Ces rêves fous qui devinrent des réalités sous la forme des collectivisations, de mise en commun des moyens de produc-

tion, de partage des richesses et des connaissances ; toute une série d'expériences inachevées et surtout sabotées et anéanties aussi bien par les fascistes que par les staliniens qui firent main basse sur la révolution. Mais l'espoir mis à mal par la défaite ne meurt pas pour autant, il renaît malgré les deuils, la précarité de l'existence, l'éloignement d'une partie de la famille, et la nostalgie du pays natal. Il faut vivre et tenter de reconstruire cette petite chose fragile qui s'apparente au bonheur.

L'exil, ici c'est celui des Espagnols fuyant la dictature de Franco. Ces «rouges» dégue-nillés qu'une bonne partie de la population française toise avec méfiance pour ne pas dire plus. Cette armée de va-nu-pieds amaigris, soigneusement encadrés par les forces de l'ordre qui s'accommodent de tous les pouvoirs, se heurte aussi bien à la barrière de la langue qu'à la force des préjugés solidement enracinés. Ces familles dispersées foulent une terre étrangère et cherchent à s'intégrer dans le paysage en s'habituant à ce climat froid et humide. Malgré tout, il y a des barrières qui tombent et des mains qui se tendent, des solidarités qui naissent là où on les attend le moins, alors la vie redevient possible.

STÉPHANE

Joaquim Serrat, *Chemins d'espoir et d'exil*, Les Éditions libertaires, 2013, 482 p., 18 €.

THOM HOLTERMAN est hollandais ; c'est sans doute pourquoi il a pensé spontanément à l'exemple que donnait Kropotkine à propos de la gestion des canaux de son pays, les routes de la Hollande. En effet, tout un chacun aurait pu penser que c'était à l'État d'organiser le trafic. Ce ne fut pas le cas. Ce sont des guildes, des syndicats de bateliers qui, entre eux, organisèrent la circulation sur les eaux jusqu'aux pays voisins.



C'était créer là un usage, une convention, une règle entre égaux : un droit. «De quel droit?» titrait la revue *Réfractations* (n° 6, hiver 2000). Eh bien, un droit non étatique.

Et pour ceux des anarchistes qui ont une idée étriquée de la notion de droit et qui pensent que le droit ne peut être qu'étatique, il y a encore du chemin à faire... Mais, pour l'auteur, il y a convergence entre anarchisme et droit.

Ce droit non étatique aurait pour fondement la «réciprocité», l'«interaction», la «coopé-

ration», l'«entraide» et le «voisinage».

Il en est ainsi du droit dit «coutumier» quand ce sont les gens eux-mêmes qui «fabriquent» leur coutume, leur droit.

Mais le droit se crée aussi par contrat entre égaux, et on parlera alors de «droit choisi».

Il est à noter que le droit étatique est relativement nouveau ; dominateur, il tend à marginaliser le droit non étatique ; cependant la pratique d'un droit non étatique perdure et se signale encore maintenant par la «médiation», par «l'arbitrage des différends» au moyen d'un tiers, esquissant ainsi le droit d'une société libertaire à venir.

L'exemple des canaux hollandais pourrait être généralisé à toute la société. Cependant, l'emprise de l'État écarte cet imaginaire ; il faut dire que nous sortons lentement de pra-

tiques de servitude qui ne se sont ouvertes que sur le cul-de-sac des élections organisées périodiquement qui ne servent au peuple qu'à «designer ses geôliers». En effet, le système parlementaire conforte la domination, l'oppression et l'exploitation.

On rajoutera que le droit étatique aspire à l'autonomie et s'oriente vers la construction d'un «État fort» qui, dans son accointance avec le capitalisme, ouvre la voie à un régime fasciste. Et la présence d'une crise économique favorise cette corrélation.

Ceux qui combattent l'anarchisme en disant que celui-ci préconise une société sans droit ont tort. Et on s'accordera avec eux pour dire qu'une société sans droit est impossible, mais on insistera pour affirmer que les anarchistes s'opposent tout simplement au seul droit étatique.

Un droit anarchiste ou libertaire sera fondé sur l'association libre de ses participants, lors d'un contrat collectif, tous les associés concourant au bien-être commun. Celui qui

refuserait sa participation tout en voulant bénéficier du travail de tous – attitude évidente de resquille – se verrait en butte à l'ensemble car il y a en quelque sorte une obligation « implicite » à donner sa participation.

Que faire dans un tel « modèle de réciprocité » quand l'un ou l'autre ne respecte pas ses obligations ? Il n'y sera pas répondu par des sanctions physiques mais par la diminution des échanges en tout genre et puis, si

nécessaire, par la rupture des relations réciproques.

L'anarchie n'est donc pas une société sans règles mais une société sans autorité imposée. Oui, l'anarchisme, c'est réglé !

Thom Holterman écrit qu'« au cours d'un processus historique de longue durée l'État s'est substitué à la communauté » ; c'est un usurpateur qui par la violence de ses lois tend à « casser » et à « infantiliser » les individus.

Ainsi, l'anarchisme peut être appréhendé comme une « source », comme un « potentiel critique » pour « dévoiler les structures imposées », préalable à une reconstruction de la société.

ANDRÉ BERNARD

Thom Holterman, *L'anarchisme, c'est réglé. Un exposé anarchiste sur le droit*, ACL, 2013, 72 p.

M. JOURDAN

**JE VEUX ÊTRE LIMITE
MAIS EN TOUTE CONSCIENCE
ET DIRE AVEC DES MOTS
CE QUE MES OS RESENTENT
NON POUR QU'ON NE M'IMITE
NI QU'ON EN FASSE-SCIENCE
JE VEUX TOUT SIMPLEMENT
QUITTE À PARAÎTRE IDIOT
POURVU QU'UN SEUL ADEPTE
DE TFI CON SENTE
UN TANT SOIT PEU
ÇE QUE TRANSPIRE MES MAUX
NE SUIS PAS POÈTE
NI ARTISTE, NI PSYCHO
MAIS À VOULOIR PARAÎTRE
JE SENS VIBRER L'ÉCHO
ET CROIT MÊME QU'EN TOUT ÊTRE
EST MON ALTER EGO EGO EGO
CERTES NE SUIS PAS MOLIÈRE
MAIS BOBO GENTILS HOMME
CAR MALGRÉ MON SALE AIR
R.S.AYSTE EN SOMME
TOUT COMME MR JOURDAN
JE VEUX NOURRIR DES VERS
QUI DANS UN JOUR POURTANT
S'ENIVRERONT DANS MA BIÈRE**

CHRISTOPHE

Défendre
un pays

Pays muet, pays clamant sa candeur, pays mangé de forces de lois forces de l'ordre, loi du désordre des âmes et de l'ordre des banques.

Pays secoué de riens en rafale ; machines, hypnose, échec du vent vif sur nos meubles morts, pays résigné.

Pays du hibou rapiécé pour luire, pays de ce qu'il nous reste de soleil à vivre, comment te défendre sans fausser la nuit.

D. L.

Le Pouvoir

En pleine lumière surgirent les Médias fin prêts pour le grand concert d'abrutissement général.

Le Mérite alors entra sous les applaudissements fanatiques de la Cour. Il s'accoupla dans l'instant avec son compagnon indispensable : le Flickage. La Basse-Cour s'ébrouait bruyamment sortant ses plus belles plumes pour l'intense satisfaction du Coq au jabot si imposant ; les Dividendes pleuraient de joie.

La Faconde était là depuis longtemps si habituée à serrer chaleureusement les mains anonymes. Les petites vieilles tremblaient d'émotion ne sachant pas qu'elles mourraient dans l'année.

La Tyrannie fit une entrée fracassante et casquée de frais. Sous l'Empire du Baron des vitres explosèrent, nul n'y prit garde. Il pérorait : « Le pouvoir c'est nous, vous êtes nos collaborateurs » ; quelques sourires insolents et le Baron porte-parole insista crûment : « Vous êtes nos collabos », et ils s'inclinèrent.

Le Mensonge d'État réapparut nourri de stock-options : que serve la leçon et nulle autre.

La Force Armée veillait, galonnée, flattée, caressée.

La Bourse péta d'émotion à l'annonce de la fabrication d'un sous-marin nucléaire chargé de milliers de missiles capables de détruire n'importe quel village subversif, n'importe quel appartement, n'importe quel individu, sans risque d'erreur, et le discours s'ensuivit : l'ennemi est à l'intérieur, l'ennemi est dans les cœurs, l'ennemi est dans les désirs et les rêves des acteurs, instituteurs, jardiniers, ouvriers enchaînés, poètes de la nuit, planteurs d'arbres, facteurs, docteurs, balayeurs et cultivateurs.

La Condescendance fit une apparition rapide, voilée, l'œil souple.

L'Argent triomphait royalement. Le Pouvoir fut applaudi. Il s'engouffra dans son bunker.

HERBÉ

Le bracelet électro-nique pour tous

De la fiction

L'AN 3023, IL EST 6 H 30. Ce matin comme les autres, je ressens une vibration intense mais indolore dans le bras gauche. J'ouvre les yeux... et plus rien. Si ! Je me sens bien réveillée ! Pas comme à l'époque où je n'arrivais pas à me lever, c'était un autre espace-temps. Un autre temps, où la ponctualité n'était pas donnée à tout le monde...

L'homme que j'aime est à côté de moi, il n'a pas bougé d'un poil. Pas une parcelle de lui ne semble vivante. La secousse n'est pas parvenue jusqu'à lui. Elle était paramétrée au détail près pour ne pas causer de séquelles. Les corps doivent avant tout rester intacts. Plus précisément l'aspect de nos corps, car à l'intérieur... nous ne savons pas. Nous ne connaissons pas l'impact des traitements, ce n'est plus une de nos préoccupations.

Nous devons tous porter un bracelet connecté au Grand Central. C'est soit-disant pour notre sécurité, pour prévenir des invasions aliens... Mais à ce jour nous n'en n'avons jamais vu un seul. Tous nos faits et gestes sont enregistrés, stockés, analysés par le Grand Central. Notre vie ne nous appartient plus. Nous devons tous travailler à la reconstruction de l'Édifice.

Nous avons réussi à survivre après plusieurs guerres fratricides, des conflits interminables qui avaient fortement amputé nos cercles d'amis, nos proches. Nous avons fini par penser que nous avions séparé le grain de l'ivraie, que ça s'arrêtait, que nous pouvions enfin nous reconstruire sur des bases d'entraides et d'échanges mais c'était sans compter l'horreur qui se fomentait, sous nos yeux, incidemment... Quand tu liras ceci, lecteur, tu comprendras que tu ne dois jamais baisser ta garde, des événements

anodins peuvent avoir raison de ta liberté.

Je te vois, amour, tout près de moi, je ne peux même pas te prendre dans mes bras... Je viens de recevoir le signal du réveil, je DOIS me lever, avaler des pastilles « vie en rose » dans un liquide opaque qui n'a plus rien à voir avec l'eau pure et translucide que nous buvions il y a bien longtemps à même les ruisseaux...

Si j'essayais de transgresser le déroulement de ma journée... Une envie folle de faire l'amour avec mon compagnon au réveil (je me souviens...) des vibrations très violentes et insupportables me contraindraient jusqu'à l'oubli de ces pensées sulfureuses et lui ne le saura jamais...

J'ai une forte propension à la rêverie, lecteur, à la nostalgie de ce temps où nous pouvions encore exprimer nos idées, échanger, simplement.

Aujourd'hui, les doses de nos traitements sont ajustées de manière à ce qu'aucun d'entre nous ne se réapproprie sa vie, ses envies. Et dans quelques secondes, une

grande secousse me ramènera dans le droit chemin, j'aurai oublié toutes ces pensées, j'aurai oublié... Je me serais oubliée... Oublier...

À la réalité

À ce jour, tu peux avoir volontairement un bracelet connecté ! À quoi ça sert un bracelet électro... nique? Ça sert à ne pas te faire oublier ! Tu peux le porter 24 heures sur 24 pour te sentir « connected » et tu le seras. Le bracelet doit te permettre de veiller sur ton poids – il enregistre le nombre de tes pas par jour... Pas de pas perdus ! Nous pénétrons dans la sphère de l'*e-santé*. « Ils répondent à un besoin croissant de surveillance de sa santé et de son activité » peut-on glaner sur le net. Il te réveille le matin, en douceur et peut suivre l'activité de ton sommeil... Enregistre-t-il les rêves ? Non, je ne crois pas, ouf ! Par contre, il enregistre ton temps de conversation... Avec cette petite invention, même si tu oublies ton portable, tu ne ratas aucun appel. Il te permet d'écouter de la musique n'importe où. Tu donnes une poignée de main à un inconnu qui porte le même bracelet que toi et hop, ses coordonnées s'inscrivent dans la mémoire de ton bracelet. Donc bientôt si tu n'as pas assez marché, pas assez dormi – si tu as fait la fête – que, du coup, tu as trop parlé, donné tes coordonnées à n'importe qui, peut-être un contrôleur de la sécu... Tu risques de te voir dérembourser tes frais de santé ! J'extrapole, tout cela est pour notre bien, juste un coach à fleur de peau !

SYLVIE



Abonnement à Creuse-Citron

Les frais d'envoi postaux sont de 1,25 € par numéro. *Creuse-Citron* étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

1 an (4 n°) = 5 € (frais de port) + ... (prix libre) / 2 ans (8 n°) = 10 € (frais de port) + ... (prix libre)

20 ans (80 numéros) = 100 € (frais de port) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de *Citron Libre* et adressez-le à *Creuse-Citron*, BP 2, 23000 Sainte-Feyre.

SALUONS L'ARRIVÉE, si nous ne l'avons pas déjà fait, d'un petit nouveau dans le monde de la presse alternative régionale : **Le Trou des Combrailles**, le journal qui la ramone. Dans son numéro d'automne (n° 5), deux sujets d'importance sont abordés largement : dans un dossier bien documenté, le problème (ou la solution ?) des éoliennes, déclinées dans leurs différentes versions et le problème qui risque de nous toucher localement (déjà abordé dans le précédent *Creuse-Citron*), celui de « l'exploitation minière en Creuse et du permis de Villeranges ». À ne pas manquer !



Une fois de plus, l'équipe de la revue *Réfractions* nous livre un **numéro 31 (automne 2013)** de très bonne facture tant sur la forme que sur le fond, consacré aux conflits : « *Les conflits, c'est la vie !* ». Questionnement important du fait de la prégnance des conflits dans notre vie aussi bien sur le plan externe (nos luttes, nos résistances...) que sur le plan interne (dans nos groupes, nos organisations...). C'est ce dernier aspect qui est particulièrement développé dans les différentes contributions de cette publication. Ces textes devraient permettre de mieux appréhender « dans quelle mesure les anarchistes ont pu penser et pratiquer des manières originales de résoudre ou de désamorcer des conflits... ».

La petite revue **À Bloc !**, descendante du défunt *Barricata*, confirme sa qualité éditoriale avec son dernier numéro (n° 5 – novembre 2013). Musique, littérature et politique s'y côtoient avec beaucoup de bonheur, et l'excellente couverture ne gâche rien ! Tout démarre avec la

rencontre, en Argentine, de Fermin Muguruza, référence militante et musicale de la culture basque, lors de la présentation de son documentaire fiction, *Zuloak* (pourquoi pas dans la sélection d'un prochain *Bobines rebelles Creuse ?*) dans un festival international. Cette très bonne entrée en matière continue par un long entretien avec Giuliano Santoro (journaliste italien qui a publié un essai critique sur Beppe Grillo) à propos du « fameux » Mouvement 5 étoiles, « l'e-commerce de l'apolitisme ». Il n'est pas inintéressant de mieux comprendre ce qui se passe chez nos voisins italiens dont le pays est en « crise » comme nombre d'autres pays européens dont la France. Beaucoup d'autres bonnes choses sont à découvrir, comme une très intéressante interview de Thierry Lodé (professeur en écologie évolutive à l'université d'Angers et à celle de Rennes, connu pour ses écrits sur la sexualité animale et la biodiversité). Lors de cet entretien, il revient sur la « biodiversité amoureuse » et précise son positionnement critique par rapport au néo-darwinisme, sans oublier son « engagement » libertaire. À lire.

Dans le n° 1726 du *Monde libertaire* (du 19 décembre au 8 janvier 2014), Philippe Corcuff (un des nouveaux venus dans la galaxie anarchiste) nous explique que « le polar, [peut être un] scalpel éthique de la critique sociale ». Pour le sociologue, « le polar nous invite fréquemment à marcher sur une corde raide, en mêlant une double portée finement intriquée : de philosophie aux parfums métaphysiques – ce sont les âmes des personnages qui apparaissent affectées – et de sociologie critique – cela s'inscrit dans la mise en cause des désordres de la vie (et de la ville) moderne ». Il s'appuie sur l'analyse de cinq polars (tous étrangers !) assez connus pour développer sa recherche et penser que dans ces écrits, il y a « des matériaux inhabituels, peu souvent sollicités, pour relancer des questions existentielles, plus classiquement traitées avec



les ressources de la philosophie ». Ainsi nous pourrions envisager « une politique qui se préoccuperait de repères à reconstruire, hors des protections de l'absolu et des facilités du relativisme ». Une sacré reconnaissance pour le polar, longtemps marginalisé.

CQFD aborde (n° 118 – janvier 2014) l'épineux problème du mouvement breton de ces derniers mois « Bonnets rouges ou bonnets blancs ? ». « Catalogués dans les cases "antifiscalistes" et "relais du capitalisme breton", les Bonnets rouges sont sans doute un phénomène plus complexe à sa base » ; Matthieu Guillemot (un des animateurs du « pôle ouvrier » du collectif) défend, dans cet entretien, la vision d'un « mouvement ras-le-bol populaire », riche de ses contradictions. Le suivra-t-on dans cette voie ?

Bien sûr, dans ce numéro de début d'année, *CQFD* n'oublie pas de célébrer, dans un dossier agrémenté de très belles photos, l'anniversaire de l'insurrection zapatiste du 1^{er} janvier 1994, « mouvement inclassable... [qui] allait se montrer capable de donner corps à un imaginaire politique et poétique rénové... et de briser l'arrogante proclamation de la fin de l'histoire qui faisait alors recette ».



À signaler encore le très bon dossier du dernier *Monde Libertaire hors-série* (n° 53 – janvier/février 2014) consacré aux « nouveaux visages de l'autorité », mais aussi la fin (provisoire?) d'*Offensive* qui nous offre un dernier dossier « Autonomie contre autonomie », toujours aussi actuel ainsi que de la revue *No Pasaran* qui jette, elle aussi, l'éponge mais définitivement.

20 - rendez-vous



L'halluciné

un autre cinéma est possible
Sardent Salle des fêtes
21 heures - Prix libre

Samedi 8 février

Into eternity, film de Michael Madsen, Danemark 2010.

La construction en Finlande d'un lieu de stockage de déchets radio-actifs prévu pour 100 000 ans ! Ce documentaire en forme de film de science-fiction montre ces travaux gigantesques : cinq kilomètres de galeries plongeant cinq cents mètres sous terre...

Suivi d'une discussion avec J.-P. Minne du Réseau sortir du nucléaire.

Samedi 15 mars

17h : Troc de semences

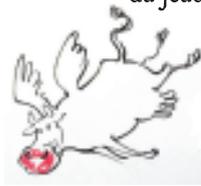
19h-21h : Apéro, auberge espagnole

21h : *La Voix du vent, semences de transition*, film de Carlos Pons, franco-espagnol, 2012.

Récit d'un voyage où les semences sont les stars.

Entre agro-écologie et alternative sociale, le témoignage d'un mouvement qui prend de l'ampleur.

Au fabuleux destin
café-spectacle à la p'tite semaine
rue Cerclier, quartier du Petit-Saint-Jean à Aubusson
du jeudi au samedi de 18 à 22 heures, spectacle à 20 heures



février

Samedi 1^{er} : Chorale des résistances sociales.

Mardi 4, 19h : Cours d'occitan.

Jeudi 6 : Sac à malices.

Vendredi 7 : *Dernières nouvelles du siècle*.

Lectures en musique avec Olivier Philippson.

Samedi 8, 19h : *Rater sa vie*. Vernissage J.-P. Le Nestour.

20h : *De l'incongru considéré comme un des Beaux-Arts*. Concert par Alain Brühl et Andras Vigh.

Jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 :

Bruissement du temps : le violoncelle de

Bach à Xénakis par Martine Altenburger.

Une suite de pièces déclinée en trois soirées.

Mardi 18, 19h : Cours d'occitan.

Jeudi 20 : Soirées jeux.

Vendredi 21 : *My Zdes*. Film de Jaroslav Vojtek, Slovaquie 2005, 76 mn.

Samedi 22 : *Lavach'*. Concert bal de musique caucasienne.

Jeudi 27 : *Le Livre des grotesques canevas*. Danse par Marie-Geneviève L'Her.

Vendredi 28 : *Le Progrès en question #12*.

Éoliennes industrielles : le retour. Projection-débat.

mars

Samedi 1^{er} : *Mémoires de la Grande Guerre sur le Plateau*. Projection Télé-Millevaches.

Mardi 4, 19h : Cours d'occitan.

Jeudi 6 : Sac à Malices.

Vendredi 7 : *Une veste de pyjama*. Théâtre. Compagnie La Vache Bleue.

Samedi 8 : *Rater sa vie (fin)*. Lectures polyphoniques.

Mercredi 12, 15h30 : *Contes du Monde et d'ailleurs*. Par Fanny Milcent. Spectacle jeune public.

Jeudi 13, 19h : *Pourquoi j'écris ? Parce que*. Vernissage expo du Foyer de Gentioux.

20h : *Contes, légendes et tintamarre d'un pas si lointain Moyen-Âge...* F. Milcent et J.-C. Ginez.

Vendredi 14 : Soirée jeux.

Samedi 15 : *Sève duo*. Concert.

Mardi 18 : Cours d'occitan.

Vendredi 21 : *Les Roses noires*. Film d'Hélène Milano, 2010, 52 mn.

Samedi 22 : *Babette et ses frères* d'Ernest Pérochon par Jean-Claude Bray.

Mercredi 26 : *Calamity Jane : le procès*. Théâtre avec Yolande Trawinski-Chaume,

Bruno Daraquy, Patrick Font, Xavier Barthaburu, Laurent Maza.

Vendredi 28 : *Chez Rosette*. Chanson par Olivier Philippson.

Samedi 29 : *Zurma Reka*. Concert par Magda Lena Gorska et Serge Tamas.

Où trouver Creuse-Citron ?

Aubusson : Librairie *La Licorne*, 42, Grand-rue

Au fabuleux destin café-spectacle, rue Cerclier

Épicerie bio *Ethiquête*, 96, Grand-rue

Boussac bourg : *Ferme Chauveix*

Bussière-Dunoise : Bar-coiffeur *Pignaut*

Chambon-sur-Voueize : *Café de la promenade*

Champagnat / St-Domet : Étang de la Naute

Dun le Palestel : Librairie *Feugère*, 1, rue des

Sabots

Évaux-les-bains : Bar-tabac *Le Rallye*

Eymoutiers : Librairie *Passe-Temps*

Le Monde allant vers : brocante, récup

Café des enfants

Felletin : Bar-tabac *Le Troubadour*

Forgevieille : Bar-tabac

Guéret : Bar-tabac *Le Balto*, place du Marché

Coop des champs, rue de Lavilatte

Librairie *Les Belles Images*, rue É.-France

Librairie *Au fil des pages*, place du Marché

Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat

Bar à tapas *Le Guet-apens*, 16, rue de Verdun

Solecobois, 14, av. Fayolle

Limoges : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte

Undersounds, 6, rue de Gorre

Montluçon : Librairie *Le talon d'Achille*,

8, pl. Notre-Dame

Sur le plateau et les marchés : *Le Temps des*

cerises, épicerie itinérante

Royère : Bar *L'Atelier*

St-Laurent : Bar *L'Envolée*

St-Loup : Restaurant *Le P'tit loup*

Sardent : Bar *Chez Josiane*

Épicerie *Vival*

et sur <http://creuse-citron.revolublog.com>

Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Sur cette base nous publierons toutes les informations que vous nous ferez parvenir.

Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.



Courrier postal : Creuse-Citron

BP 2 23 000 Sainte-Feyre

Courriel : creusecitron@free.fr

Prix Libre

Nous vous proposons *Creuse-Citron* à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquérir un même produit selon ses moyens et ses motivations.

Abonnements : voir page 18

Numéro réalisé avec le logiciel libre

SCRIBUS (www.scribus.net)

Impression : Espace Copie Plan, Guéret



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.